



Conseil Communautaire
25 avril 2019
Dole – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 56
Nombre de procurations : 16
Nombre de votants : 72
Date de la convocation : 17 avril 2019
Date de publication : 3 mai 2019

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 47/19

Objet

Charte documentaire du réseau des médiathèques du Grand Dole et adhésion à la charte Bib'lib de l'Association des Bibliothécaires de France

Secrétaire de séance

Jean-Claude ROBERT

Rapporteur :

Jacques PECHINOT

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

J.L Bouchard, J.M Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, J.C Lab, G. Chauchefoin, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, J.P Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, F. Dray, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, D. Germond, I. Girod, A. Hamdaoui, P. Jaboviste, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, J.M Sermier, J. Zasempa, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, D. Troncin, D. Chevalier, D. Pernin, E. Saget, F. David suppléé par P. Sancey, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, M. Boué, J.M Daubigney, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :

D. Bernardin à C. Crétet, P. Verne à J.P Fichère, F. Barthoulot à M. Giniès, J. Gruet à P. Jaboviste, N. Jeannet à F. Dray, P. Jobez à J.P Cuinet, S. Kayi à I. Delaine, J.P Lefèvre à S. Champanhet, A. Maire-Amiot à S. Marchand, I. Mangin à C. Nonnotte-Bouton, E. Schlegel à J.B Gagnoux, J.C Wambst à T. Druet, J.L Croiserat à F. Macard, C. Francois à B. Chevaux, J. Drouhain à M. Boué, C. Hanrard à J.M Daubigney.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

R. Foret, A. Albertini, M. Berthaud, S. Hédin, S. Calinon, J. Dayet, M. Jacquot, D. Baudard, C. Mathez, V. Chevriaut, G. Coutrot, R. Curly.

La charte documentaire, rédigée par l'équipe de professionnels du réseau des médiathèques du Grand Dole, détermine les principes généraux de la politique documentaire du réseau.

En ce sens, elle constitue le texte fondateur de la constitution et du développement des collections.

Il s'agit d'un socle de références qui fixe les objectifs, les principes et les pratiques partagés par l'ensemble du réseau des médiathèques.

Ce document, qui rend explicite et lisible auprès des élus et des usagers les grandes orientations de la politique documentaire, répond également aux besoins des professionnels.

La charte documentaire s'articule autour des axes suivants :

- le rappel des missions générales d'une bibliothèque publique (Manifeste de l'UNESCO de 1994),
- les principes concernant les collections définis par le Conseil Supérieur des Bibliothèques (charte des bibliothèques de 1991),
- l'organisation de ces collections.

A l'occasion de la demande d'adoption de cette charte documentaire, il est proposé au Conseil Communautaire d'adhérer aux principes édictés dans la charte du droit fondamental des citoyens à accéder à l'information et aux savoirs par les bibliothèques « Bib'lib » de l'Association des Bibliothécaires de France.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la Charte documentaire du réseau des médiathèques du Grand Dole telle qu'annexée à la présente délibération,
- **ADHERE** à la Charte du droit fondamental des citoyens à accéder à l'information et aux savoirs par les bibliothèques « Bib'lib » ci-annexée,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les documents y afférents.

Fait à Dole,
Le 25 avril 2019
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle Actions Culturelles
- Trésorerie Principale

